

Deux femmes, deux opinions sur la retraite à 65 ans

/// Les Suisses se prononcent à nouveau sur l’harmonisation de l’âge de la retraite le 25 septembre. Le projet prévoit aussi un financement complémentaire de l’AVS à travers la TVA.

/// Députée socialiste, Marie Levrat juge cette réforme profondément injuste, alors que les femmes souffrent encore d’inégalités.

/// Conseillère nationale du Centre, Marie-France Roth Pasquier estime cet effort nécessaire pour garantir des rentes aux générations futures.

DOMINIQUE MEYLAN

DÉBAT. Réformer l’AVS, cette perspective a fait suer plusieurs générations de parlementaires à Berne. Les Suisses se prononceront sur un nouveau projet le 25 septembre. En cas de oui, les femmes travailleront jusqu’à 65 ans comme les hommes. Des compensations sont prévues pour celles qui approchent de la retraite. Une hausse de la TVA permettra d’apporter un financement supplémentaire. L’objectif est de garantir des rentes pendant les dix prochaines années.

Le vote des femmes pourrait être décisif. Mais leur position est loin d’être unanime. Conseillère nationale centriste, la Bulloise Marie-France Roth Pasquier prône le oui. Députée socialiste, la Vuadensoise Marie Levrat est convaincue du non.

A la retraite, les rentes des femmes tous piliers confondus sont inférieures de 37% en moyenne à celle des hommes. N’est-ce pas un peu paradoxal de faire appel à leur solidarité pour consolider les finances de l’AVS?
Marie-France Roth Pasquier: Vous avez bien dit tous piliers confondus. Là, nous traitons du 1^{er} pilier, contrairement à Prévoyance 2020 qui mélangeait les deux piliers, ce qui a fait échouer la loi en 2017. Aujourd’hui, le 2^e pilier est en discussion au Parlement. C’est là que se situent les inégalités et c’est là qu’il faut trouver une solution équitable. Dans le 1^{er} pilier, on ne peut pas dire qu’il y a une inégalité de traitement entre les hommes et les femmes.

L’AVS est une assurance sociale, les femmes cotisent moins que les hommes, mais touchent plus d’argent. Ne faut-il pas tout faire pour la sauvegarder?

Marie Levrat: Oui, mais pour moi, ce projet est foncièrement injuste. Il repose sur une augmentation de l’âge de la retraite des femmes. Mais, dans la réalité, elles sont massivement discriminées toute leur vie: salaires inférieurs, double charge famille-travail, prise en charge des proches sans compensation raisonnable. En vérité, on fait cette réforme sur le dos des femmes. Grâce à elles, on va économiser sept milliards dans les dix prochaines années. C’est un vrai problème pour les femmes.

Contribuer à éradiquer les inégalités salariales, ne serait-ce pas un moyen de stabiliser le financement de l’AVS?

MFRP: Bien sûr, mais ce sont deux projets différents. Les référendaires mettent tout dans le même paquet. L’inégalité salariale est un sujet qui nous occupe

constamment au Parlement. Mais ce n’est pas en disant non à cette réforme de l’AVS que cela réglerait le problème.

ML: Si on assurait l’égalité salariale et on garantissait davantage de places de crèches à des prix abordables, les femmes pourraient augmenter leur taux

«Au moment de la retraite, les femmes et leur famille seront désavantagées financièrement.»

MARIE LEVRAT

de travail et cotiseraient davantage. Il y a d’autres solutions plutôt que d’augmenter machinalement l’âge de la retraite.

MFRP: Cette réforme ne se fera pas sur le dos des femmes, tout le monde y contribuera avec l’augmentation du taux de la TVA. Ces deux instruments permettront de renflouer l’AVS et de faire le joint jusqu’en 2030. Cette réforme doit surtout assurer à nos enfants d’avoir une retraite correcte.

Marie Levrat, cette réforme se fait-elle vraiment sur le dos des femmes, alors qu’aucune rente ne va diminuer et que des compensations sont prévues?

ML: Les femmes vont perdre une année de rente. Cela équivaut quand même à une réduction des prestations. Si on fait le calcul, cela représente une perte d’environ 1200 francs par année. Oui, il y a des compensations, mais seulement pour les femmes les plus précaires et uniquement pour les neuf premières générations.

Au total, c’est 800 millions d’économie par année. Il y a d’autres manières de faire, on pourrait augmenter les recettes. Le but, aujourd’hui, devrait être d’améliorer les prestations AVS et non pas de les diminuer. Nous avons un problème général avec les retraités. Parfois le 1^{er} pilier ne couvre même pas le minimum vital, alors que c’est un devoir constitutionnel.

Les compensations concernent les femmes qui arriveront à la retraite dans les neuf premières années après l’introduction de la réforme. Sont-elles vraiment suffisantes?

MFRP: Ces compensations seront versées à neuf générations de femmes chaque mois durant toute leur vie.



Marie-France Roth Pasquier (à g. sur la photo) et Marie Levrat sont toutes deux concernées par la retraite à 65 ans. La première soutient ce changement,

Mais toutes celles nées après 1970 n’auront rien?

MFRP: Elles auront cotisé plusieurs années de plus, ce qui améliorera leur rente AVS. Si on veut développer les prestations, ne pas toucher l’âge de la retraite et augmenter les recettes, il faut des solutions. Or, pour le moment, les référendaires ne nous ont rien proposé. Je rappelle aussi que Prévoyance 2020 égalisait déjà l’âge de la retraite à 65 ans et tout le monde était d’accord, y compris la gauche.

ML: Parce qu’il y avait de meilleures compensations pour les femmes.

«Un autre progrès qu’amène AVS21 et dont on ne parle jamais, c’est la flexibilité.»

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER

MFRP: Elles sont loin d’être dérisoires. Les femmes concernées par les compensations sont celles qui ont les plus bas salaires. C’est vrai qu’avec le 1^{er} pilier, on a des cas de pauvreté, mais il y a un 2^e, voire un 3^e pilier et des prestations complémentaires.

Certes, on demande aux femmes un effort supplémentaire. Mais on ne parle que d’une année. Ce n’est pas un

premier pas vers la retraite à 67 ans, comme l’affirment les référendaires.

ML: Cette idée est déjà sur la table, il ne faut pas le nier.
MFRP: Il n’y a pas de travaux parlementaires, juste une initiative des jeunes PLR qui demandent la retraite à 66 ans pour tous.

ML: Mais cela va venir à terme, c’est sûr.

MFRP: Si on arrive à assurer les finances jusqu’en 2030, on n’aura pas besoin de parler de la retraite à 67 ans.

ML: Cette réforme n’est pas seulement un désavantage pour les femmes. On en arrive à nier le rôle social des retraités qui s’occupent énormément de leurs petits-enfants. Sans eux, la société ne tourne pas. De vouloir tout le temps augmenter l’âge de la retraite, c’est se tirer une balle dans le pied.

Marie-France Roth Pasquier, vous dites que les questions d’égalité et de retraite ne sont pas liées. Mais, si beaucoup de femmes travaillent à temps partiel, c’est aussi parce qu’il n’y a pas assez de crèches ou qu’elles sont trop chères.

MFRP: J’ai entendu Pierre-Yves Maillard s’offusquer en plénum, car nous allions perdre un nombre incroyable d’heures de garde des petits-enfants par les grand-mamans. Je n’arrive pas à concevoir que, en 2022, on puisse encore avoir une vision si réductrice de la société, alors qu’on milite pour l’égalité.

Je suis d’accord que les grands-parents fournissent un nombre d’heures incroyable, mais nous travaillons justement

sur cette prise en charge de la petite enfance pour pouvoir diminuer la charge financière sur les familles. Le projet est en consultation. Dire non à AVS21 ne résoudra pas le problème du coût des crèches.

ML: Le fait est qu’aujourd’hui les grands-parents jouent un rôle central pour accompagner leurs petits-enfants. Votre réforme ignore totalement cette réalité. Au moment de la retraite, les femmes et leur famille seront désavantagées financièrement.

MFRP: Pas dans le 1^{er} pilier. Il n’y a que très peu de différences pour des salaires équivalents.

ML: Alors pourquoi est-ce que la majorité de ceux qui ont des rentes en dessous du minimum vital et doivent avoir recours à des prestations complémentaires sont des femmes?

MFRP: L’égalité salariale s’est tout de même considérablement améliorée. Nous avons introduit des obligations pour les grandes entreprises. Les collectivités publiques sont également te-

nues de les respecter. Mais rattraper des siècles d’inégalités ne se fait pas en dix ans. Oui, il y a une génération de femmes qui a davantage travaillé à temps partiel et qui pourrait se trouver dans une situation plus difficile. Les compensations sont faites pour elles. Les plus bas salaires recevront 160 francs par mois à vie. Ce n’est pas rien dans un budget.

A quel âge espérez-vous prendre votre retraite?

MFRP: A 70 ans! Plus sérieusement, cela dépendra de ce que je ferai. Je suis personnellement concernée par cette réforme. Mon activité me plaît et je suis prête à faire l’effort de travailler une année de plus pour être sûre que mes enfants toucheront un premier pilier. Mais je suis consciente que ce sera plus difficile pour certaines femmes.

ML: J’espère pouvoir prendre ma retraite à 64 ans. Mais si j’aime ce que je fais, je continuerai. ■



«Il n’y a rien dans ce projet pour rétablir l’égalité.»

MARIE LEVRAT



alors que la seconde s’y oppose. CHLOÉ LAMBERT

Les consommateurs participeront

TVA. La réforme de l’AVS comprend à la fois le relèvement de l’âge de la retraite à 65 ans pour les femmes et un financement additionnel par le biais de la TVA.

Est-ce le bon moment pour augmenter la TVA alors que les ménages feront face à beaucoup de dépenses ces prochains mois avec l’inflation, les primes mala-

die ou les coûts de l’électricité?

Marie-France Roth Pasquier: Bien sûr, ça ne tombe pas au bon moment. Mais, il faut relativiser. On parle d’une augmentation de 0,4% de la TVA, mais pour les biens de première nécessité, notamment les denrées alimentaires, elle n’est que de 0,1%. Sur un panier d’achats de 100 francs, on passera de 2 fr. 50 à

2 fr. 60 de TVA. C’est dix centimes. Je pense que cet effort est possible pour tout le monde.

Dix centimes sur 100 francs, ce n’est pas grand-chose?

Marie Levrat: Oui, mais en même temps cela va toucher les personnes les moins aisées. C’est chez elles que le sacrifice sera le plus important. Avec cette aug-

mentation de la TVA, on paiera plus pour recevoir moins.

MFRP: Vous parlez des 800 mio que la retraite des femmes à 65 ans permettra d’économiser. Mais il faut quand même souligner que l’augmentation de la TVA représente le principal apport de cette réforme. Et dans les contributions qui seront versées à l’AVS, un tiers partiront dans les compensations. **DM**

Y a-t-il vraiment péril en la demeure?

AVENIR. L’évolution démographique entraîne une augmentation du nombre de rentiers. Si l’AVS a encore enregistré un bénéfice en 2021, la situation pourrait bientôt basculer, selon la Confédération qui annonce des sombres perspectives.

«Il y a des hommes qui se demandent pourquoi les femmes prennent leur retraite à 64 ans et eux à 65.»

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER

Cette réforme permet de stabiliser les finances de l’AVS pendant plusieurs années. Ne faudrait-il pas penser aux jeunes, dont vous faites partie?

Marie Levrat: Il y avait un million de rentiers en 1980 et ils sont deux fois plus nombreux aujourd’hui. Nous avons aussi davantage d’argent dans le fonds AVS. Pour moi, cela ne justifie pas d’accepter un projet inéquitable et injuste.

Marie-France Roth Pasquier: Ce projet n’est pas injuste.

Une rente, c’est quand même mieux que pas de rente du tout?

ML: Au lendemain du projet, il y aura encore des rentes. Des solutions arrivent, d’autres initiatives sont en cours.

Est-ce vraiment urgent de stabiliser les finances de l’AVS? Cela fait plus de quinze ans qu’on tient le même discours sans que la catastrophe annoncée ait eu lieu.

MFRP: Il y a quand même eu dans l’Intervalle la RFFA, la réforme fiscale et financement de l’AVS. L’évolution démogra-



phique est indiscutable: il y a de moins en moins d’actifs pour financer les rentes et cela va empirer dans les années à venir. Concernant les 50 milliards de réserves, je rappelle que cela représente seulement une année de rentes. La loi exige d’assurer ce fonds. Nous n’avons pas dix ans devant nous. Pour ce projet, les prévisions ne vont pas au-delà de 2030-2032. Inéluctablement, on aura besoin d’une autre réforme. Et, l’âge reviendra. C’est aussi une question d’égalité. Il y a des hommes qui se demandent pourquoi les femmes prennent leur retraite à 64 ans et eux à 65.

Quand on prône l’égalité, comment justifier que les femmes travaillent un an de moins que les hommes?

ML: Il n’y a rien dans ce projet pour rétablir l’égalité. On demande un sacrifice aux femmes, tout en se contentant de vagues promesses sur l’égalité salariale, la protection contre le licenciement

«Les femmes qui ont les plus bas salaires et les métiers les plus pénibles se retrouveront à travailler jusqu’à 65 ans.»

MARIE LEVRAT

ment après une grossesse ou la reconnaissance du travail à la maison. Et on connaît les majorités au Parlement. La dernière loi sur l’égalité salariale ne va vraiment pas très loin.

MFRP: Mais elle a le mérite d’exister.

ML: Elle ne sert pratiquement à rien, les mesures ne sont pas contraignantes. **DM**

«Cette réforme ne se fera pas sur le dos des femmes, tout le monde y contribuera avec l’augmentation du taux de la TVA.»

MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER